

PANAGET : DES ENGAGEMENTS VÉRIFIABLES



APPROVISIONNEMENT

95% de bois issus de forêts gérées selon les critères du label PEFC.

100% de Chêne de France.



FABRICATION

La certification de qualité ISO 9001.



L'adhésion aux engagements de la marque « Parquets de France ».



UTILISATION

Étiquetage sanitaire A+.

ENGAGEMENTS PARQUETS DE FRANCE

1. Fabrication 100% française, du sciage à l'application des finitions.
2. Bois issus de la ressource française.
3. Bois issus de forêts gérées durablement.
4. Une qualité de produit exemplaire.
5. Une esthétique irréprochable.
6. Des transports limités (approvisionnements en circuits courts).
7. Longévité de plusieurs décennies.
8. Qualité sanitaire supérieure.
9. Traçabilité du parquet garantie.
10. Démarche Qualité (conception, choix des bois, production).
11. Service client performant.
12. Emploi de personnes qualifiées sur le territoire français.

À PROPOS DE PANAGET

Société du groupe Bouyer Leroux depuis septembre 2019, Panaget est le premier fabricant français de parquet contrecollé, avec un chiffre d'affaires de 40,5 millions d'euros en 2022, et une production supérieure à 1 million de m². Sa production représente 17 % des parquets produits en France. Elle compte plus de 180 collaboratrices et collaborateurs, répartis en trois sites de production : Bourgbarré (35), Redon (35) et Saint-Martin-du-Vieux-Bellême (61).

DECOREX
INTERNATIONAL

Du 8 au 11 octobre 2023
Stand E82
Londres

ARTIBAT
LE SALON DE LA CONSTRUCTION

18 19 20 OCTOBRE 2023

Hall 5 - Stand D35
Rennes

CONTACT

PANAGET
3 rue d'Orgères - 35230 BOURGBARRÉ
Tél. 02 99 05 77 77 - Fax 02 99 57 73 55
www.panaget.com